

## OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR/DIRECTRICE

CDI – Temps plein

**POSTE :** Directeur / Directrice

**EMPLOYEUR :** Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté

**SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :** Maison Régionale des Sports – 68 avenue Tony Garnier – 69007 Lyon

**LIEU DE TRAVAIL :** Affectation du poste au siège social à LYON (69) avec des déplacements sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes

**TYPE DE CONTRAT :** CDI Temps plein – Forfait jour -CCNS – Période d'essai : 3 mois renouvelable

**QUALIFICATION :** Diplôme de Niveau I

**REMUNERATION :** Cadre du Groupe 6 de la CCNS – Rémunération selon expérience --

**AVANTAGES :** Tickets restaurant – Mutuelle d'entreprise – Prise en charge à 50% de l'abonnement transport en commun

### PRESENTATION DE LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU SPORT ADAPTE :

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté, organe déconcentré de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), est une association loi 1901. Elle coordonne, développe et anime un projet sportif territorial en Auvergne-Rhône-Alpes afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Elle défend une vision de la société où les Activités Physiques et Sportives permettent à chacun de s'épanouir, d'accepter les singularités de tous et d'être reconnu de manière équitable.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté compte plus de 9 000 licenciés, répartis dans chacun des 12 départements. Elle coordonne le calendrier sportif, la formation, le Haut-Niveau et un programme Sport Santé au niveau régional.

### LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS :

#### **LIENS HIERARCHIQUES :**

- Le/la Directeur/trice est placé.e sous l'autorité directe de la Présidente et du Vice-Président chargé des Ressources Humaines de la Ligue. C'est à eux qu'il/elle doit rendre compte de son action et, en leur absence, aux membres du bureau directeur.

#### **LIENS FONCTIONNELS :**

- Il/elle travaille en étroite concertation avec la Cadre Technique Nationale placée auprès de la FFSA et ayant des missions régionales.

## MISSIONS :

Le/la Directeur/rice met en œuvre et supervise la politique sportive et le développement de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Il/Elle est responsable de la mise en œuvre de la coordination administrative, financière et humaine de la Ligue.

1. Mettre en œuvre le **projet régional** en lien avec le comité directeur :
  - Analyser l'activité et les besoins de la Ligue et proposer au comité directeur des orientations cohérentes et stratégiques de développement ;
  - Rédiger le projet pour chaque olympiade ;
  - Assurer la mise en œuvre du projet régional de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :
    - Réaliser les projets dans les délais et de manière adaptée sur l'olympiade avec déclinaison de chaque axe du projet sur le territoire ;
    - Organiser le travail et les actions avec l'ensemble de l'équipe de la Ligue ;
    - Proposer des outils de suivi pour les projets tout au long de l'olympiade ;
    - Faire vivre les valeurs de la Ligue.
  - Si besoin, réactualiser l'organigramme de la Ligue (élus et professionnels) en lien avec la CTN.
  
2. **Gérer et animer l'équipe** en lien avec la CTN (gestion humaine sous l'autorité du / de la Présidente et/ou du Vice-Président)
  - Proposer et mettre en place une politique de ressources humaines ;
  - Assurer la gestion et coordination des ressources humaines ;
  - Manager les salariés :
    - Encadrer une équipe pluridisciplinaire sur le plan technique et organisationnel ;
    - Veiller au respect des procédures (Absences, congés payés, formation, etc.) ;
    - S'assurer des moyens de fonctionnement pour l'équipe : matériel, financier ;
    - Veiller à l'anticipation des besoins et au développement des compétences (entretiens professionnels).
  
3. **Assurer la gestion administrative et financière** sous l'autorité de la Présidente en lien avec le Trésorier, l'organisme de gestion de la comptabilité et le commissaire aux comptes
  - Gérer le budget et le suivi économique du projet de développement de la Ligue (Délégation Financière) en lien avec la CTN :
    - Mettre en œuvre des clés de répartition budgétaire chaque année sur les différents axes et projets ;
    - Gérer le budget et le suivi économique des actions ;
    - Assurer le lien avec le/la comptable et le trésorier sur la tenue des comptes.
  - Piloter les demandes de subventions en lien avec la CTN :
    - Coordonner l'équipe de la Ligue pour la rédaction des projets/demandes ;
    - Proposer des actions innovantes et contribuer au montage des dossiers (partenariats privés, réponses aux appels à projet) ;
    - Concevoir des outils de suivi et d'évaluation des projets conformément aux cahiers des charges définis par les financeurs ;

#### 4. Participer à la **vie de la Ligue**

- Coordonner et animer les réunions d'équipe ;
- Participer aux réunions du bureau, du comité directeur et à l'Assemblée Générale ;
- Rendre compte de ses activités et produire les outils d'évaluation requis ;
- Accompagner les élus dans l'identification des interlocuteurs en fonction des projets et des missions ;
- Informer les élus sur les textes (administratifs ou de loi) en vigueur ou nouveaux (synthèse) ;
- Assurer une dynamique et du lien entre les salariés et les élus ;
- Accompagner les Comités Départementaux Sport Adapté (CDSA) sur des thématiques spécifiques et être en soutien des élus pour l'animation du Conseil des Présidents de CDSA. Participer aux Assemblées Générales des CDSA.

#### 5. Être en soutien à la **communication et au suivi des partenariats**

- Entretien et développer les relations avec les institutions régionales et nationales ;
- Assurer des missions de représentations extérieures sur demande des élus ;
- Accompagner la chargée de communication dans la stratégie de communication de la Ligue ;
- Accompagner la chargée de partenariats dans ses missions pour :
  - La stratégie de partenariats ;
  - La consolidation des partenariats et le développement de nouveaux.

---

### **COMPETENCES ATTENDUES**

<b>Les connaissances</b>	- Connaissance des outils et techniques de gestion de projets et de management d'équipes - Connaissance des réseaux institutionnels La connaissance du milieu associatif, de l'environnement médico-social et du mouvement fédéral est un plus
<b>Les « Savoir-agir »</b>	- Travailler en équipe, animer des temps collectifs (réunions, tables rondes, conférences...) et fédérer autour de projets communs ; - Être capable de manager les ressources humaines notamment en organisant et supervisant le travail collectif ; - Elaborer et évaluer un projet de développement, - Utiliser les outils de la bureautique, de l'information et de la communication : traitement de texte, tableur, outil de présentation, logiciel de messagerie, navigateur internet, Word, Excel, Powerpoint... - Mobiliser des capacités relationnelles en vue de développer et pérenniser un réseau de partenaires - Avoir des capacités rédactionnelles
<b>Dimensions comportementales</b>	- Avoir le sens des valeurs associatives et des relations humaines ; - Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives ; - Savoir déléguer ; - Avoir le sens de la rigueur, être organisé et méthodique.

### SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE :

- Travail au siège de la Ligue à Lyon (69) avec des déplacements à prévoir sur les bureaux annexes de Voiron (38) et de Vichy (03).
- Le/la Directeur/trice sera amené.e à travailler occasionnellement le soir et les week-ends ;
- Il/elle sera amené.e à se déplacer dans la région, et occasionnellement en dehors de la région ;
- Il/elle devra posséder le permis B ainsi qu'un véhicule.

### MOYENS DE FONCTIONNEMENT :

- Bureau, téléphone portable, ordinateur portable, photocopieur ;
- Possibilité de télétravail ;
- Véhicule de service et/ou frais de déplacement.

---

### PROCESSUS DE RECRUTEMENT

**Lettre de motivation et CV** à adresser à Mme la Présidente

Date limite dépôt des candidatures : **24 juin 2022** – Date prévisionnelle d'entretien : **28 juin 2022** – Date prévisionnelle d'embauche : **Dès que possible**

**Renseignements** : 04 74 19 16 16

**Pour toute candidature, préciser l'intitulé exact du poste.**

- Par courrier : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté – Maison Régionale des Sports - 68 avenue Tony Garnier – 69304 Lyon Cedex 07 ||
- Par mail : [contact@sportadapte-aura.fr](mailto:contact@sportadapte-aura.fr)



[www.sportadapte-aura.fr](http://www.sportadapte-aura.fr)

 Maison Régionale des Sports – 68, avenue Tony Garnier – CS 21001 – 69304 LYON Cedex 07

 07 60 99 39 20 – 04 74 79 16 16

 [contact@sportadapte-aura.fr](mailto:contact@sportadapte-aura.fr)